

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2020

	Présents	Absents	Excusés	Pouvoir à :
AYRAULT Jean Paul	X			
CAILLAUD Nadia	X			
CHARBERNAUD Christian	X			
GUILLAUME Amandine	X			
PARTAUD Xavier	X			
CARTRON Françoise	X			
BERNARD Thierry			X	C.TYRÉ
ALTER Marie			X	JP. AYRAULT
BASSET Véronique			X	
BERTRAND Christophe	X			
BOURGOGNON Isabelle			X	P.RANOUIL
CLÉMENT Mauricette			X	
COMBAUD Philippe			X	
DRILLEAUD Nadège			X	
LAJUBERTIE Jean-Claude	X			
CHARTIER Guy	X			
MÉGRET Christian	X			
RANOUIL Patricia	X			
VOLLETTE Guillaume	X			
FOUILLET Martine	X			
TYRE Christophe	X			
RICHARD Thomas			X	
COLIN Jean-Claude	x			
BROUSSE Michel	X			
FLAGEY Jean-Marc	X			
FOURE Brigitte	X			
PONSARD Nicole	X			

- Le compte-rendu de la réunion du 10 décembre est adopté à l'unanimité.
- Présentation de la carte de remerciements de Madame Tournat et de ses enfants à l'occasion du décès de Jacques Tournat.
- Présentation de la carte de remerciements d'Olivier Geoffrion à l'occasion du décès de Jeannot Geoffrion

• **DELIBERATION D'INCORPORATION DE BIENS VACANTS ET SANS MAITRE :**

Amandine Guillaume rappelle la procédure d'incorporation de biens vacants et sans maître en cours pour la succession Hury à Villejésus. L'arrêté d'incorporation a été affiché sur place et à la porte de la

Mairie pendant six mois. Personne de s'étant manifesté durant cette période, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'incorporation du bien au patrimoine communal.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'incorporation du bien au patrimoine communal, pour le revendre par la suite. Une personne s'est manifestée. Un affichage annonçant la vente sera fait sur place et sera publié sur le site internet de la commune. Accord du Conseil Municipal.

- **DÉLIBÉRATION – MODIFICATION DES STATUTS DE LA CDC CŒUR DE CHARENTE :**

Suite à la fusion des 3 CDC et à la nouvelle organisation territoriale définissant les champs de compétences des CDC, il y a obligation pour les EPCI de définir l'intérêt communautaire en relisant les compétences obligatoires et facultatives. Cette modification nécessite l'accord du conseil communautaire et l'accord d'une majorité qualifiée des communes membres.

Madame Le Maire donne lecture de ces statuts modifiés et propose de les approuver.

Accord du conseil.

- **DÉLIBÉRATION POUR HABILITATION DU CENTRE DE GESTION A LA CONSULTATION DU CONTRAT ASSURANCE GROUPE DU PERSONNEL (JANVIER 2021) :**

Le Centre de gestion de la Charente organisera en 2020 une consultation pour l'assurance du personnel à compter du 1^{er} janvier 2021. Elle demande aux communes de l'habiliter afin de consulter à leur place des entreprises agréées d'assurance. Le Maire précise qu'à ce stade la commune n'est pas engagée.

Accord du Conseil.

- **PROLONGATION DU CDD DE DOMINIQUE GAUTIER :**

Le CDD de 12 heures hebdomadaires de Dominique Gautier arrive à son terme. En raison de l'année de fusion et du congé maternité de Marthe, les travaux d'informatisation du cimetière de Villejésus n'ont pu être terminés. Le Maire propose de prolonger le contrat de Dominique Gautier de 3 mois.

Accord du Conseil Municipal.

- **FIXATION DE LA PARTICIPATION AUX VOYAGES DES ÉCOLES ET COLLÈGES (BP 2020) :**

Le Maire informe le Conseil Municipal que les élèves de 6^{ème} du collège d'Aigre partiront au Chambon au mois de juin et les élèves de 3^{ème} en Espagne en avril. Les parents sollicitent une participation financière de la Commune.

Le Conseil Municipal décide de verser la somme de 50 € par enfant participant à ces voyages. Cette somme sera également versée aux enfants de la commune scolarisés dans d'autres établissements.

- **PROJET D'EXTENSION DU LOTISSEMENT DU RENCLOS :**

Présentation de l'esquisse de la deuxième tranche du lotissement au Renclos. Possibilité de créer 13 lots de 500 à 1000 m². Création d'accès route de Mons. Création d'une zone tampon pouvant être

végétalisée et servir à l'écoulement pluvial, zone piétonne, randonnées..... Elle serait située à la perpendiculaire de la première tranche rejoignant la route de Mons à l'avenue du 08 mai 1945.

Avis favorable du Conseil Municipal pour poursuivre ce projet

- **PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARKING DE L'ÉGLISE :**

Présentation de l'esquisse d'aménagement du parking rue de l'église après démolition de la maison Billaudeau. Création d'une quinzaine de places de stationnement, place PMR (personne à mobilité réduite). Espace vert engazonné, arbres tiges. Voir le devenir du puits existant.

Le Conseil Municipal adopte l'avant-projet sommaire et autorise Madame le Maire à déposer les demandes de financement

- **QUESTIONS DIVERSES :**

- Demande d'Alaric et Alice GAUTIER, domiciliés à Charmé, qui par commodité souhaiteraient que leur enfant scolarisé à l'école maternelle d'Aigre puisse poursuivre sa scolarité à l'école élémentaire d'Aigre à la rentrée prochaine. Accord du Conseil.
- Problème de doublon d'adresse entre « lotissement des Aubuges » à Villejésus et rue des Aubuges, lieu-dit Saint-Mexant à Aigre. Un des riverains du lotissement des Aubuges propose de rebaptiser le lotissement des Aubuges en « lotissement de Basleville ». Accord du Conseil Municipal après avis des riverains du lotissement.
- Les travaux de la bibliothèque intercommunale à l'ancienne trésorerie devraient débuter en septembre. Le permis de construire vient d'être déposé.
- Rappeler à la CDC qu'une plaque translucide du toit de l'aire couverte à côté du dojo est endommagée et laisse entrer les pigeons.
- Aménagement du parc des Charmilles : la consultation des entreprises pourra être lancée courant janvier en 3 lots.
- Chantier du surpresseur au Renclos : le chantier redémarre suite à une erreur de faux niveau.
- Voir état du chemin de Cholet au terrain d'aéromodélisme. À recharger en calcaire.
- Chemin de trotte-chien : reboucher nids de poule.
- Embauche du cuisinier Philippe Bras en remplacement de Gérald Lagarde, le mercredi 16 janvier.
- Le pont accidenté rue des 3 ponts à Villejésus a été réparé par l'entreprise Picard.
- Voir la boîte aux lettres groupée endommagée depuis plusieurs mois au lotissement de la Croix du Perret. Logélia a été contacté et pourrait envisager des boîtes aux lettres individuelles pour ses locataires si la poste ne souhaite pas installer de Cidex. À revoir avec la poste.
- La subvention de 5165.00 € de l'académie de Poitiers pour le financement des mini-ordinateurs a été versée. Le montant de l'acquisition s'élevait à 8 609.75 € HT.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle renouvellera jusqu'au 31 décembre 2020 l'arrêté autorisant les chasseurs à tirer les pigeons au petit plomb avec fusil de chasse.

DATES A RETENIR :

- Vote du budget : le 24 février à 20 heures ou 20 heures 30

Fin de séance à 22 h 30